



Point d'étape de la démarche Embellir votre quartier- Quartier Montmartre

16 janvier 2025

Sommaire

01 Rappel de la
démarche

02 Projets à venir:
Place Jean
Baptiste Clément

03 Plan de circulation

01

Rappel de la démarche

Pourquoi la démarche Embellir votre quartier?

➤ Des ambitions fortes :

- **Végétalisation:** végétaliser de Paris, lutter contre le réchauffement climatique et l'effet d'îlot de chaleur urbain, améliorer le cadre de vie des habitants.
- **Déplacements:** apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements cyclables, améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons.

➤ Multiplication des interventions à venir sur l'espace public

Zones 30, rues aux écoles, piétonisation de certaines rues, plan vélo, végétalisation

...

➤ Volonté de placer les usages au centre de l'aménagement

Objectifs de la méthode Embellir votre quartier

- **Une méthode pour transformer les espaces publics de proximité** afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique
- **structurer des méthodes d'intervention** pour regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions d'un même quartier sur une période de travaux resserrée
- **limiter dans le temps** la gêne occasionnée par les périodes de travaux
- **offrir une prévisibilité** pour les habitants et usagers de l'espace public
- **Permettre aux habitants, usagers de coconstruire** les transformations des quartiers

21 Mars 2022

- Réunion publique de lancement
- Présentation du diagnostic
- Ouverture de la plateforme idée.paris.fr

Juin 2022

- 1^{er} juin: Atelier carte sur table animé par le CAUE
- 8 juin Marche exploratoire animée par le CAUE
- 8 juin atelier cartographique animé par l'association « A places égales »
- 22 juin Marche exploratoire animée par l'association « A places égales »


21 Juin 2022


- Fermeture de la plateforme idée.paris.fr


29 Novembre 2022

- Réunion publique de restitution
- Présentation des interventions retenues


 <p>Apaisement de la butte Montmartre</p> <p>1 790 000€</p>	<p>Études externalisées</p> <p>300 000€</p>	<p>Petites interventions</p> <p>300 000€</p>	<p>TOTAL:</p> <p>5 500 000€</p>
---	---	--	---

1 Rue Becquerel
Plantation d'arbres et création de jardinières
400 000 €  8


2 Rue de la Bonne
Plantation d'arbres et création de jardinières
450 000 €  26


3 Place Jean Baptiste Clément
Plantation d'arbres
200 000 €  9


Rue Lepic - Budget participatif
Plantation d'arbres et création de jardinières
1 250 000 €


4 Rue Coustou
Plantation d'arbres et création de jardinières
150 000 €  5


5 Rue d'Orsel
Aménagement de la rue aux écoles
650 000 €

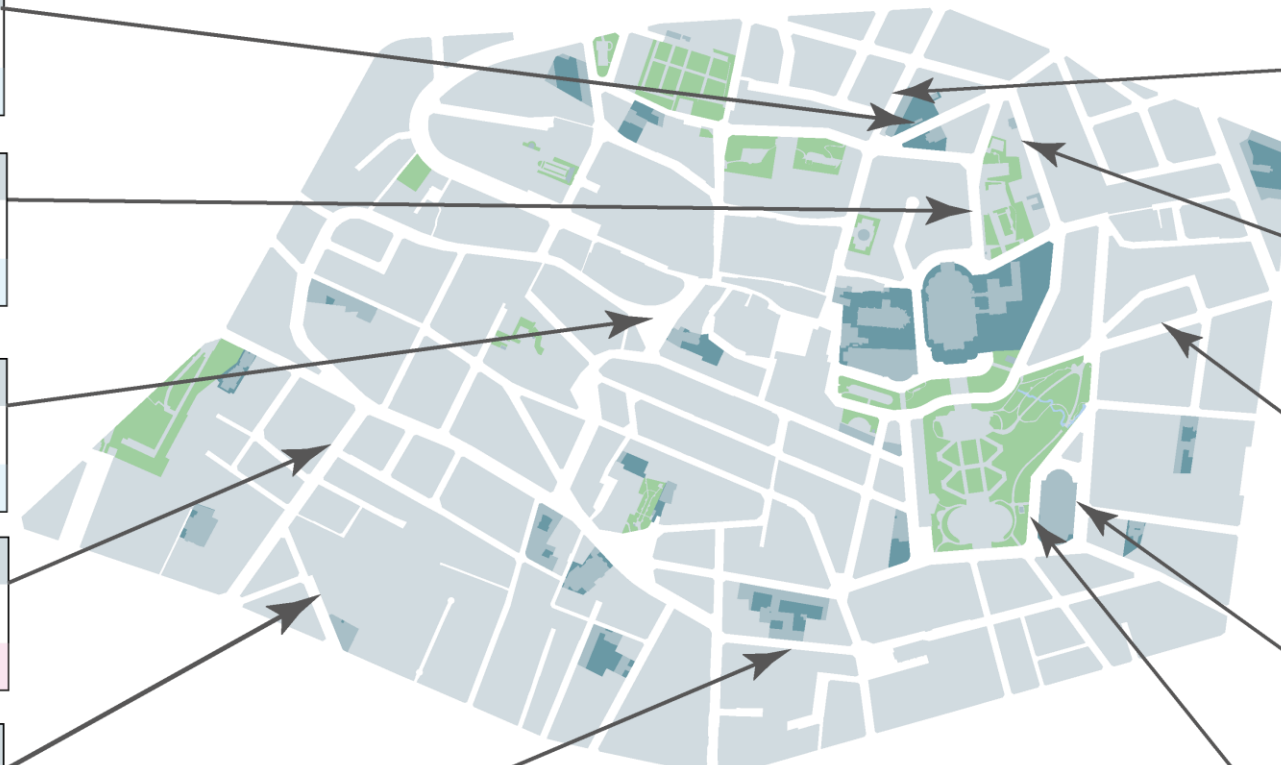
6 Rue du Mont Cenis
Plantation d'arbres
120 000 €  5

7 Rue Lamarck
Plantation d'arbres
540 000 €  14

8 Rue Muller
Plantation d'arbres
280 000 €  13

9 Rue Charles Nodier
Plantation d'arbres dans la bande de stationnement
100 000 €  3

10 Rue Ronsard
Plantation d'arbres
220 000 €  20



02

**Projets à venir: Place Jean Baptiste
Clément**

État actuel



État Projeté



Création de l'entrée de l'aire piétonne de Montmartre

Plantation de 14 arbres supplémentaires

Élargissement du trottoir

Création d'un trottoir traversant

Photomontage



03

Plan de circulation

Demande:

Apaisement de la circulation sur la Butte Montmartre

Enveloppe: 1 790 000€

Leviers d'actions identifiés:

1. Piétonisation de certaines rues
2. Modification du plan de circulation
3. Suppression de places de stationnement
4. Limitation des accès: interdiction des véhicules au-delà d'un certain tonnage, restriction des horaires de livraison etc.
5. Création d'aménagement de sécurité (plateaux surélevés, pose d'arceaux vélo en amont des passages piétons etc.)

Différence entre une aire piétonne et une zone de rencontre

Zone 30

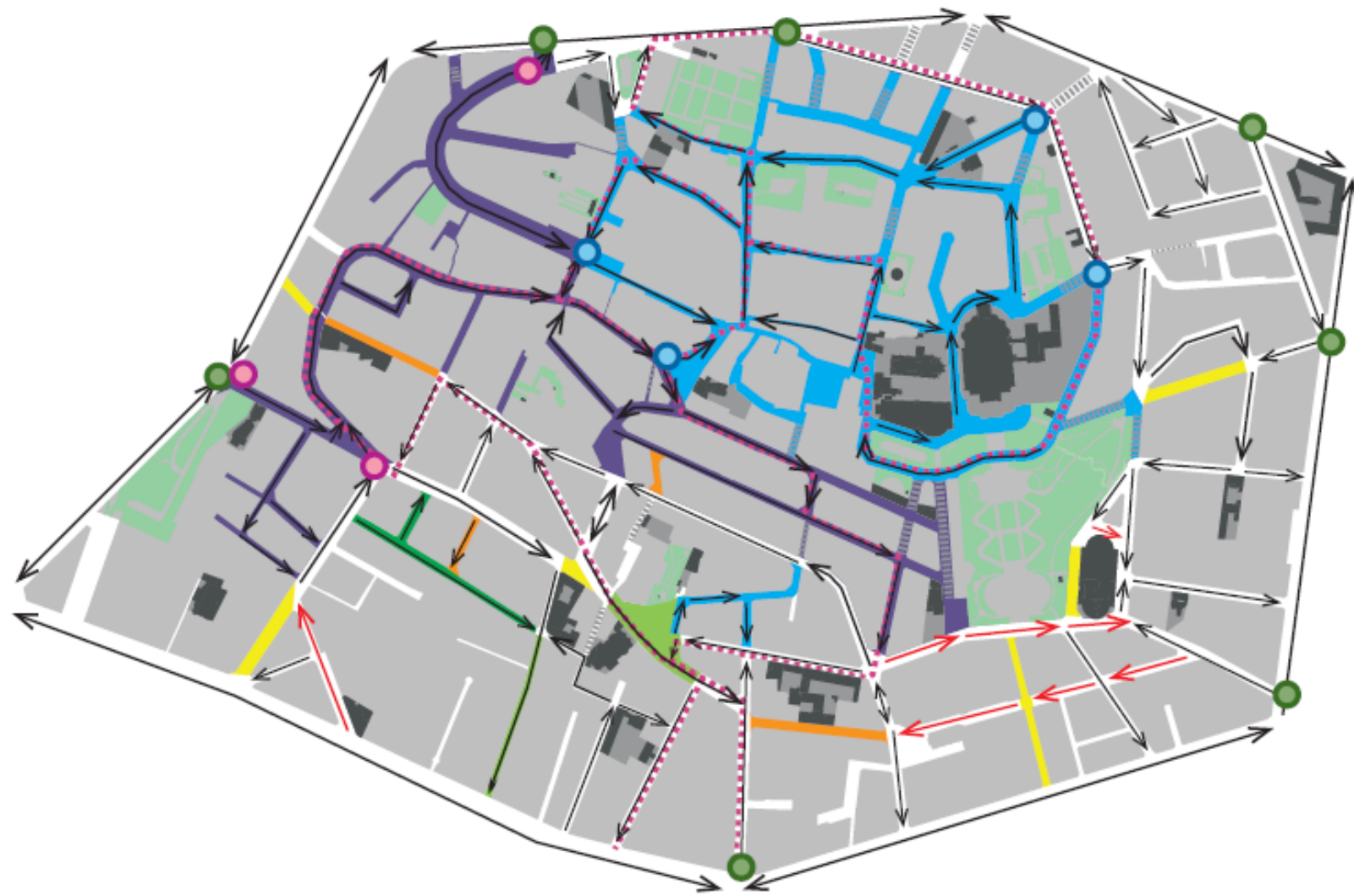
Zone de rencontre

Aire piétonne



Priorité au piéton	NON	OUI	OUI
Stationnement motorisé	OUI	OUI mais aménagé	NON
Accès tous véhicules	OUI	OUI	NON
Vitesse limite	30 km/h	20 km/h	Au pas

Proposition de modification du plan de circulation du quartier Montmartre



Légende:

- Sens de circulation existant
- Modification du sens de circulation proposée
- Rues empruntées par le bus

Zones de rencontre:

- Zone de rencontre existante
- Proposition de création de zone de rencontre

Aires piétonnes :

- Aire piétonne existante (ouverte ou fermée)
- Proposition de création d'aire piétonne fermée
- Proposition d'aire piétonne ouverte
- Zone de rencontre

Entrées des différentes zones :

- Entrées du quartier Montmartre
- Entrées Zone de rencontre
- Entrée Aire piétonne

Phase 1: Aire piétonne

Effacement du marquage de stationnement payant

Création du marquage et de la signalisation règlementaires relatifs à l'aire piétonne



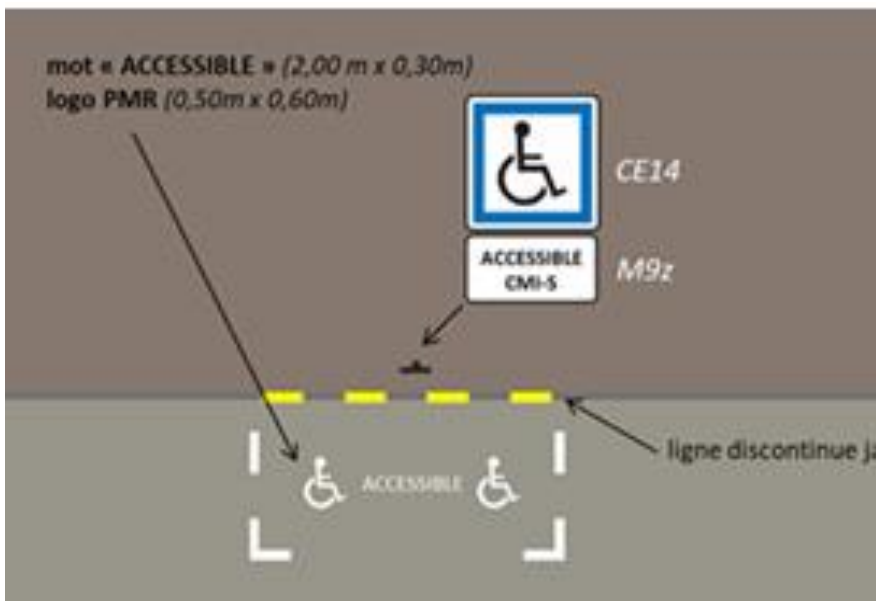
rue Saint Eleuthère
rue de la Bonne
rue du Cardinal Dubois
rue Azais
rue du Cardinal Guibert
rue du Chevalier de la Barre
rue Lamarck
rue Charles Nodier
rue Norvins
rue de L'abreuvoir
rue Giradon
rue des Saules
rue du Mont Cenis
rue Saint Vincent
rue Poulbot
rue Paul Féval
rue Gaston Couté
rue de L'Abbé Patureau
rue Becquerel
rue la Vieuville
rue Cortot

Phase 1: Aire piétonne

Création de « zones d'arrêt PMR » rue du Mont Cenis, Rue Saint Vincent, rue Lamarck, rue de la Bonne, rue Poulbot et rue Azais
Pose d'arceaux vélo

Pose de mobilier pour élargir l'espace « trottoir » dans certaines rues.

rue Saint Eleuthère
rue de la Bonne
rue du Cardinal Dubois
rue Azais
rue du Cardinal Guibert
rue du Chevalier de la Barre
rue Lamarck
rue Charles Nodier
rue Norvins
rue de L'abreuvoir
rue Giradon
rue des Saules
rue du Mont Cenis
rue Saint Vincent
rue Poulbot
rue Paul Féval
rue Gaston Couté
rue de L'Abbé Patureau
rue Becquerel
rue la Vieuville
rue Cortot



Phase 2 : Zone de rencontre

Création du marquage et de la signalisation réglementaires relatifs à la zone de rencontre

Pose d'arceaux vélo

Pose de mobilier pour élargir l'espace « trottoir » dans certaines rues

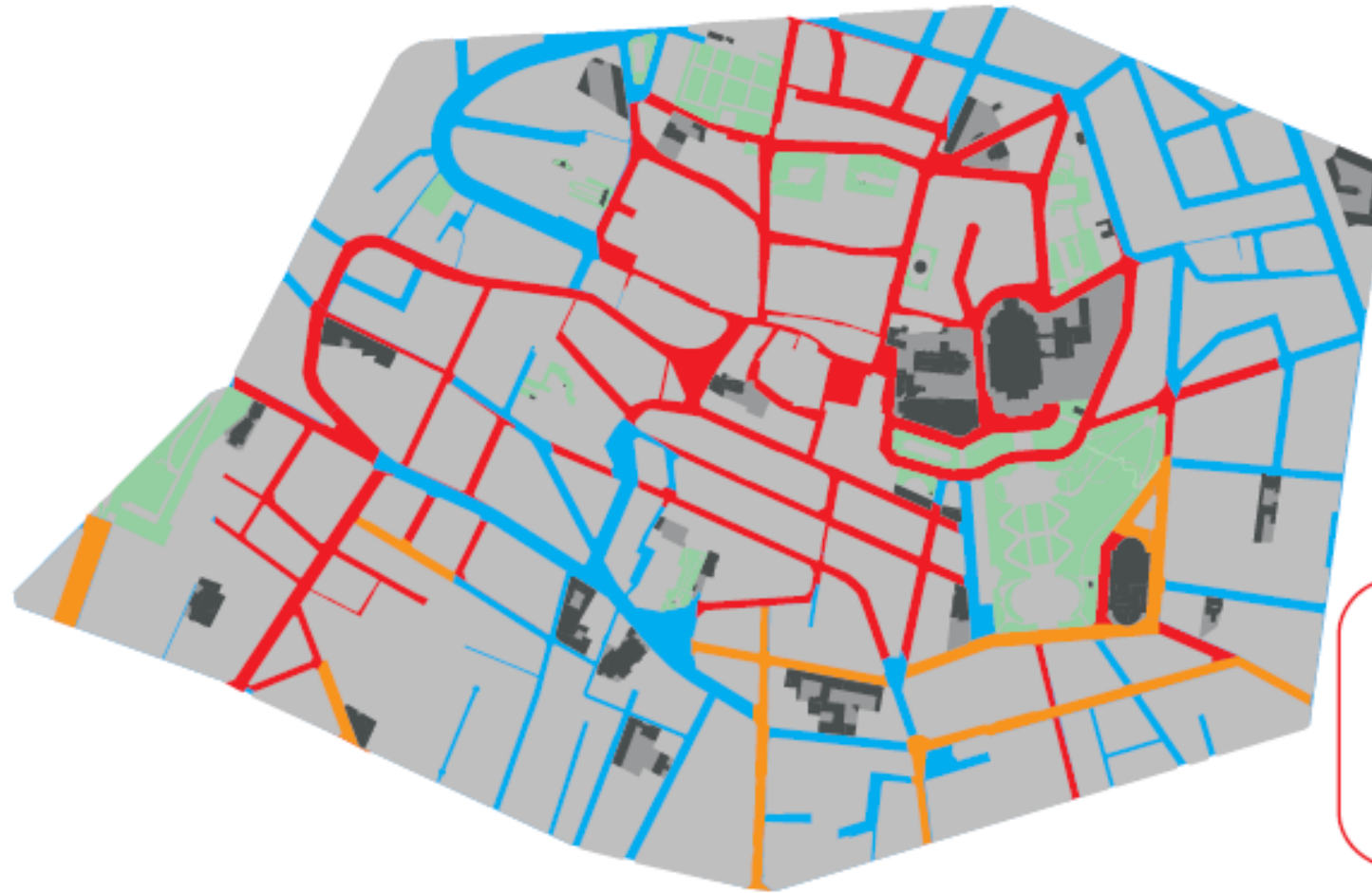
Suppression d'une partie du stationnement dans certaines rues

Conservation des zones de livraison et du stationnement PMR

Création d'aires piétonnes fermées avec barrières pivotantes des rues Tourlaque, rue Muller, rue Steinkerque et rue Ronsard

Rue Constance
Rue Cauchois
rue Aristide Bruant
Rue Lepic
Rue Drevet
Rue Berthe
Rue d'Orchampt
Rue Gabrielle
Rue André Barsacq
Rue Tourlaque
Rue de l'armée d'orient
Rue Joseph de Maistre
Impasse Burcq
Impasse Tholozé
Rue Simon Dereure
Avenue Junot
Rue Chappe
Place Anne Marie Carrière
Rue Ravignan

Suppression de stationnement payant



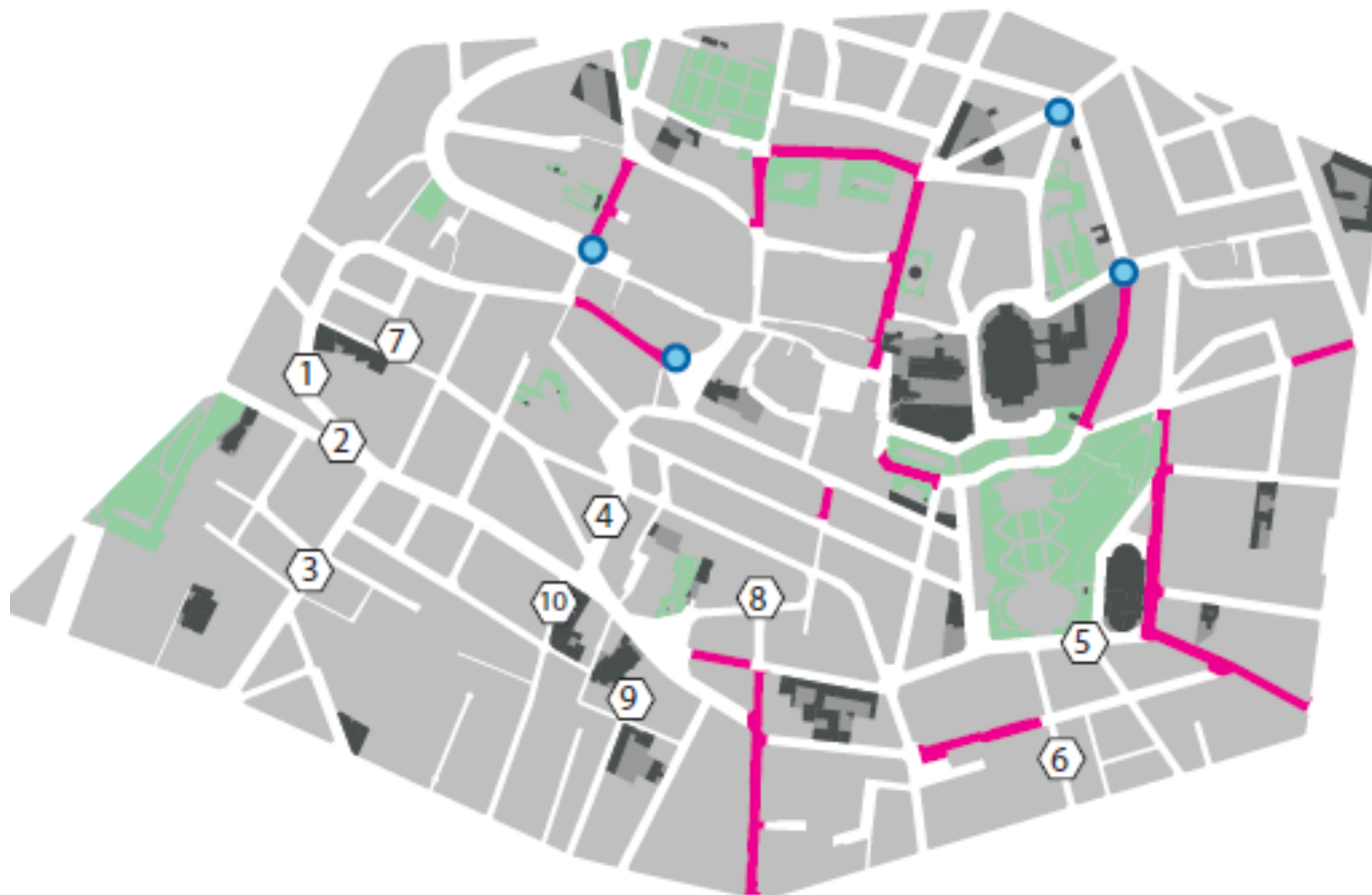
- Suppression totale de stationnement
- Suppression partielle du stationnement
- Maintien du stationnement (sauf dégagements en amont des passages piétons)







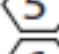
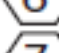
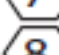
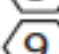
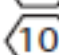
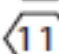

Bilan de stationnement payant:

Nombre de stationnements actuels: 1511
Nombre de stationnements supprimés: 634
Nombre de stationnements restants : 877

Pose de Mobilier et autres aménagements

Aménagements liés à la piétonisation du quartier Montmartre



-  Pose barrières croix de saint André
-  Entrée de la zone piétonne
-  1 Rue Lepic: Création d'une zone de rencontre avec piste cyclable en contre sens
-  2 Place Anne Marie Carrière : aménagement de la place et mise à double sens de la rue Lepic
-  3 Rue Lepic: Aménagement du bas de la rue Lepic (BPA)
-  4 Rue Ravignan : mise à sens unique de la rue
-  5 Abords de la place Saint Pierre: modification des sens de circulation
-  6 Rue Steinkerque: Création d'une aire piétonne fermée
-  7 Rue Durantin: Amélioration de l'aménagement actuel
-  8 Rue de la Vieuville: création d'une aire piétonne fermée
-  9 Rue Piemontésie: Fermeture de la rue type RAE
-  10 Rue des Abbesses: fermeture à la circulation entre rue Ravignan et rue Germain Pillon
-  11 Rue Androuet: amélioration de l'aménagement actuel

Version du 9/11/2022

Éléments de calendrier





Merci